

## Paysages urbains, cadres de vie

Nicole Valois

---

Numéro 107, hiver 2005–2006

Places et parcs : la ville en partage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17646ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Valois, N. (2005). Paysages urbains, cadres de vie. *Continuité*, (107), 20–22.



# Paysages urbains, cadres de vie

*Depuis quelques années, les projets d'aménagement d'espaces publics ont de nouvelles visées : embellir le paysage urbain et améliorer la qualité de vie des résidents. À Montréal, deux parcs créés récemment s'inscrivent tout à fait dans la tendance.*

par Nicole Valois

**D**ès le milieu des années 1980, les espaces publics européens ont suscité beaucoup d'intérêt dans le milieu de l'aménagement grâce aux opérations architecturales et paysagères d'envergure au centre de certaines grandes villes. Lyon et Barcelone se distinguent à ce titre sur le plan international, au point où la place des Terreaux à Lyon et la plaza dels Països catalans à Barcelone sont maintenant des attraits incontournables, tant pour les professionnels de l'aménagement que pour les visiteurs.

Ces interventions sur les lieux publics ont participé à l'élaboration de la notion de paysage urbain et à l'émergence de nou-

velles façons de penser la ville et son développement. Le projet de revitalisation d'un territoire urbain se doit maintenant d'être marqué par la qualité des espaces publics, qui doivent répondre aux critères de qualité du cadre de vie.

Évaluer la contribution des places publiques et des parcs à l'amélioration du paysage urbain et de la qualité de vie relève de l'appréciation sociale, de l'analyse de la composition des lieux et des représentations qui y sont rattachées. Compte tenu de la nouveauté de ces notions dans le domaine de l'aménagement, de telles évaluations sont rares.

Cependant, en observant bien, on constate que ces nouveaux concepts correspondent aux réalisations novatrices de places et de parcs publics à Montréal, effectuées entre les deux plans d'urbanisme (1992 et

*Au cœur du nouveau quartier résidentiel Angus, le parc des Locomotives est un bel exemple du rôle de marqueur d'histoire que peut jouer un lieu public. L'esprit de l'ancien bâtiment administratif des Usines Angus et du Locoshop est prolongé dans le parc par l'utilisation de matériaux tels la brique et l'acier et par l'insertion de structures métalliques dominant fortement le design.*

Photo : Fauteux et associés inc.

2004). Certains de ces lieux ont d'ailleurs contribué à améliorer la qualité du paysage urbain.

## LA RÉFÉRENCE : LE CADRE DE VIE

À Montréal, les notions de qualité du cadre de vie et de paysage urbain appliquées à l'espace public sont apparues

dans la documentation municipale il y a près de 15 ans, dans le *Cadre de référence pour le développement et la mise en valeur des espaces libres de Montréal*. Ce document a été rédigé en complément au premier plan d'urbanisme de 1992, à la suite des



sommets et des forums d'arrondissements sur l'avenir de Montréal. Ses orientations devaient refléter les valeurs et les attentes de la population.

Ce document revêt une certaine importance dans l'histoire de la planification des espaces publics; son écart conceptuel par rapport au précédent *Plan directeur des espaces verts* du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, daté de 1955, est frappant. Le concept de qualité du cadre de vie y a remplacé la vision fonctionnaliste; l'approche quantitative a cédé la place à une approche qualitative.

Le désir d'améliorer la qualité de vie par la valorisation du paysage urbain imprègne les recommandations qui y sont faites. Le verdissement, la diversification des pratiques (loisirs spontanés, festivités), la pluralité des lieux de mise en valeur (rues, ruelles, espaces semi-privés), le partenariat et la participation en sont les grandes lignes d'orientation. On y suggère de valoriser les fonctions fondamentales de l'espace public (échanges, rassemblement, expression de l'histoire et de la culture) et de favoriser les gestes du quotidien. Le paysage urbain est associé à « l'environnement agréable » fréquenté au fil des déplacements quotidiens. Tel que mentionné dans l'introduction du *Cadre de référence*, dans les espaces publics, les citoyens recherchent un cadre de vie de qualité, autant du point de vue de la vie publique que du paysage urbain.

Ce changement dans la planification et la production d'espaces publics était conjoncturel. Avec de nouveaux modèles de projets d'architecture de paysage, les années 1980 et 1990 ont été particulièrement marquantes. Les réalisations novatrices et l'émergence de nouveaux concepts trouvent un jour ou l'autre leur résonance.

### MONTREAL MONTRE L'EXEMPLE

Ces grandes notions et intentions municipales se sont reflétées dans la création récente de places publiques et de parcs à Montréal. Deux réalisations situées dans deux quartiers différents constituent des exemples révélateurs.

#### LE PARC DES LOCOMOTIVES

Parmi les nouveaux parcs qui marquent le paysage de la métropole, le parc des Locomotives se distingue. Réalisé en 2003 par Fauteux et associés inc. dans le nouveau développement résidentiel Angus, il s'avère un lieu public important en raison de sa capacité d'accueil et de son invitation à la détente et à la contemplation. Il raconte aussi l'histoire du lieu, liée à la période d'effervescence industrielle de Montréal. Inspiré des ponts roulants qui

transportaient jadis les marchandises, le design des structures métalliques rappelle les activités ayant eu cours à cet endroit. En haut de ces structures, des photos d'archives ramènent à la mémoire du promeneur les tâches des travailleurs des usines Angus du Canadien Pacifique. Cette évocation de facture contemporaine constitue l'élément novateur du parc.

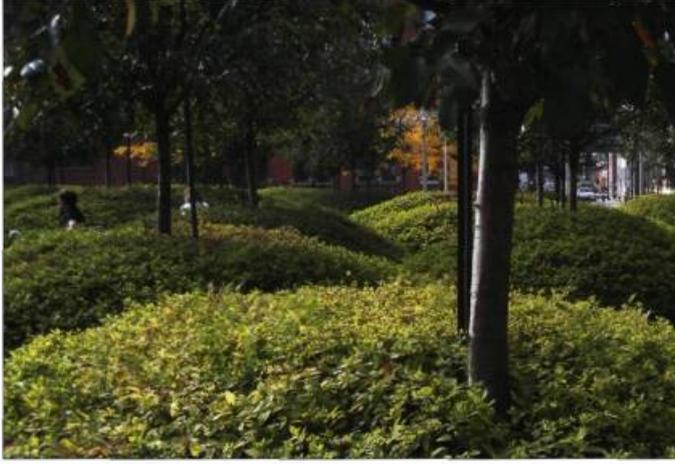
#### L'ESPLANADE DU PALAIS DES CONGRÈS

L'esplanade du Palais des congrès est un autre espace public inspiré de la nouvelle tendance. Bien qu'elle ne soit pas publique au sens juridique du terme (étant située sur le terrain du Palais des congrès, elle n'est pas sous la juridiction de la Ville), elle l'est dans son usage, son emplacement et par l'expérience que le promeneur en fait. Sa composition originale attire chaque jour un grand nombre de promeneurs. L'esplanade a grandement amélioré la qualité du cadre de vie des gens qui travaillent et circulent dans le quartier chinois et le Quartier international. Auparavant, une esplanade de béton sans grand attrait, annexée au Complexe Guy-Favreau, chapeautait le stationnement du Palais. Ceux qui s'en souviennent constatent à quel point



Réalisée par Claude Cormier Architectes paysagistes, l'esplanade du Palais des congrès représente la quintessence de la place publique contemporaine comme lieu d'attraction, de confort, de convivialité, de sociabilité et d'exploration plastique. Le rythme des saisons y est souligné grâce à la coloration changeante des végétaux tout au long de l'année.

Photo : Jean-François Vézina



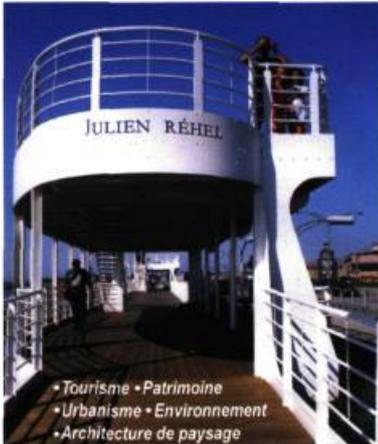
Les massifs de spirées de l'esplanade du Palais des congrès sont astucieusement agencés pour que le promeneur ait le sentiment d'être submergé par la végétation.

Photo : Nicole Valois

L'esplanade conçue par Claude Cormier a transformé le lieu de façon remarquable pour le rendre convivial, confortable et amusant.

Ces projets reflètent la vision propre aux années 1990, qui aspire à l'amélioration du cadre de vie et du paysage urbain. L'émergence de nouveautés formelles en architecture de paysage participe à cette amélioration tant recherchée par la population. Il est encore trop tôt pour imaginer en quoi les prochains espaces publics montréalais répondront aux nouvelles orientations du plan d'urbanisme de 2004, mais vu la récurrence actuelle du concept de paysage urbain dans les initiatives de planification et les récentes avancées théoriques à ce sujet, il sera intéressant de les suivre.

Nicole Valois est architecte paysagiste, professeure à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et chercheuse associée à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.



Promenade de la mer, Rimouski

2004 - Mérite national

Association des architectes paysagistes du Canada

2004 - Premier prix

Association québécoise du transport et des routes

2003 - Premier prix aménagement

Les Arts et la Ville

• Tourisme • Patrimoine  
• Urbanisme • Environnement  
• Architecture de paysage

**Pluram**

membre du groupe Daniel Arbour et Associés

580, Grande Allée Est, bureau 590  
Québec (Québec) G1R 2K2 CANADA  
Téléphone (418) 522-0300  
Télécopieur (418) 522-0566

# Université de Montréal

## école d'architecture de paysage

L'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal est la seule à dispenser un enseignement dans ce domaine au Québec et la seule francophone en Amérique. Ses deux programmes, le Baccalauréat en architecture de paysage et le Mineur en design des jardins s'adressent à tous ceux et celles qui désirent s'impliquer dans l'amélioration de la qualité de vie dans nos villes, régions et campagnes soit au niveau de conservation et développement de nos paysages naturels, culturels et urbains, soit dans les projets innovateurs du design pour des jardins, parcs, places, et aménagements urbains.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission et les programmes:  
tél.: 514 - 343 6887 (Carolle Parisien) [www.apa.umontreal.ca](http://www.apa.umontreal.ca)

